

**Question prioritaire avec demande de réponse écrite P-001656/2024
à la Commission**

Article 144 du règlement intérieur

Jean-Paul Garraud (Pfe), Mélanie Disdier (Pfe), Anne-Sophie Frigout (Pfe), Aleksandar Nikolic (Pfe), Marie Dauchy (Pfe), Angéline Furet (Pfe), Philippe Olivier (Pfe), Marie-Luce Brasier-Clain (Pfe), André Rougé (Pfe), Gilles Pennelle (Pfe), France Jamet (Pfe), Pascale Piera (Pfe), Matthieu Valet (Pfe), Rody Tolassy (Pfe), Pierre Pimpie (Pfe), Malika Sorel (Pfe), Julien Sanchez (Pfe)

Objet: L'Union européenne finance une ONG pro-Hamas

Dans une publication du 2 août dernier, Al Sharq Youth, la section jeunesse de l'organisation turque Al Sharq Forum, a appelé à «rendre un dernier hommage» à Ismaïl Haniyeh, le chef du Hamas tué par une frappe israélienne le 31 juillet dernier. L'association a même invité ses soutiens à se rendre sur la place Sainte-Sophie d'Istanbul le samedi 3 août, afin de saluer la mémoire de celui qu'elle qualifie de «martyr».

Rappelons que le Hamas est une organisation terroriste, considérée comme telle par de nombreux États et organisations, dont l'Union européenne.

Pourtant, l'Union a largement subventionné l'association Al Sharq Youth, proche des Frères musulmans. À raison de quatre projets entre 2021 et 2023, l'association a reçu pas moins de 100 279 euros de fonds européens.

1. Que pense la Commission de cet hommage rendu au chef du Hamas par une association qu'elle subventionne?
2. Compte-t-elle arrêter de subventionner cette association qui, en rendant cet hommage, fait indirectement l'apologie du terrorisme?
3. Va-t-elle demander à cette association de lui restituer l'argent versé ces dernières années?

Dépôt: 9.9.2024